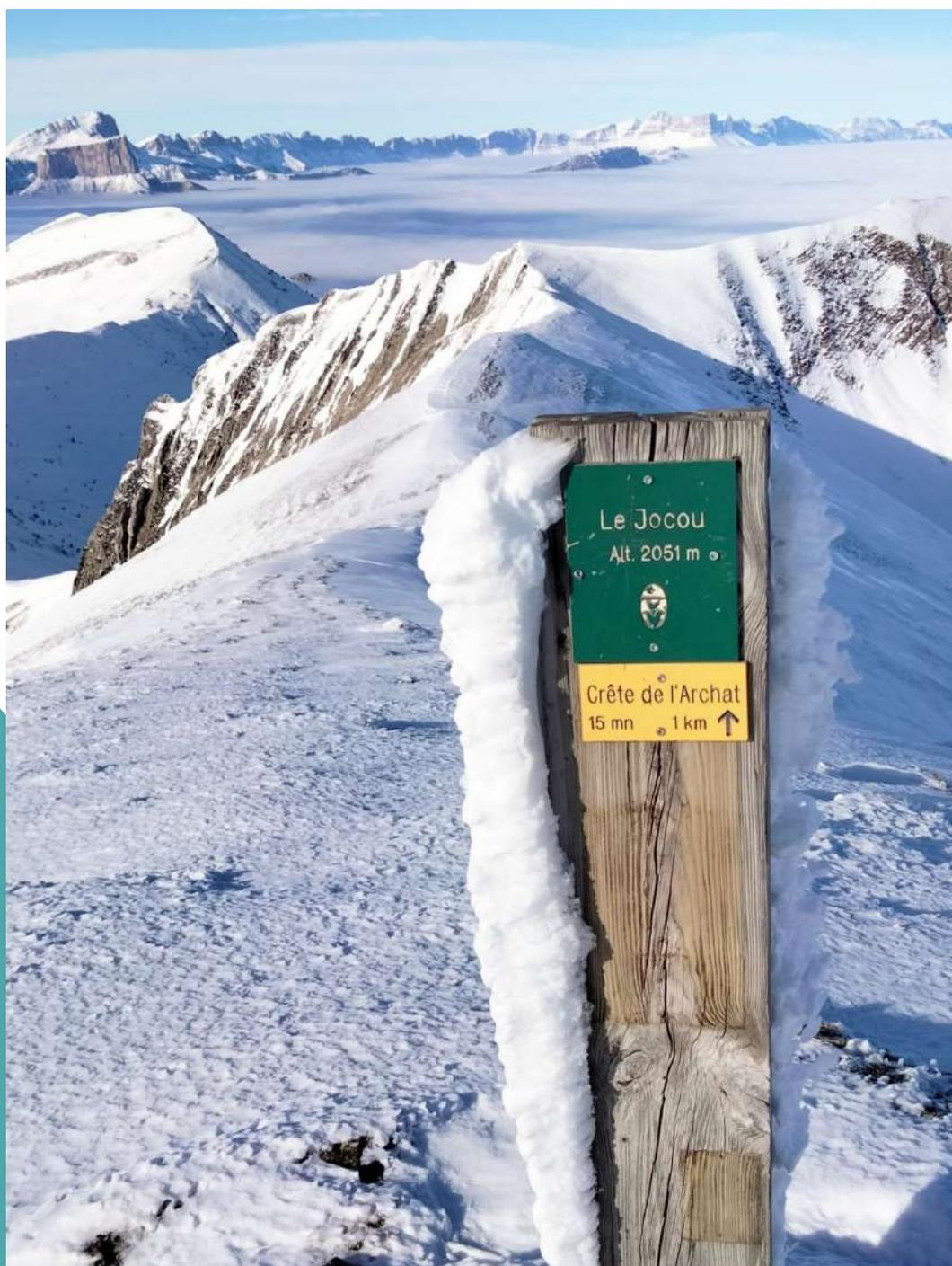




Bulletin d'activité

Commune de Glandage



N°5- juillet à décembre 2022

01 Travaux & chantier



- **Captage de Grimone** : Les travaux se sont terminés en juillet tout s'est bien passé sans surprise. Nous attendons le versement des dernières subventions.



Pose des compteurs : Nous sommes en finalisation du dossier avec Hydrétudes et monsieur Rémi Vergne (chargé de mission au département de la Drôme). Les demandes de subventions sont en cours. Les travaux devraient commencer au printemps.

- **Pont de la Vière** : L'entreprise CAN a fini de réaliser la mise en sécurité du site.

02 Préservation Faune-Flore

- Le bureau d'étude RUPEA a été missionné par le CD de la Drôme pour mener une étude Faune Flore car le lieu des travaux est en bordure du site classé des Gorges des Gats.



- M.Bidat nous indique qu'une colonie de vautours est présente sur le site des travaux. Ils nichent dans la falaise rive droite de la Vière. La période de l'automne est la moins défavorable pour les jeunes vautours. Un couple de Cincle plongeur niche en amont du pont sur la rive droite.

- En ce qui concerne les végétaux, cinq genévriers thurifère, du cytise de Sauze et de la raiponce de Charme sont présents sur le site des travaux. Lors des implantations du grillage plaqué, des encrages, des barrières et des cheminements, une reconnaissance sera réalisée avec le Bureau d'étude Rupea et l'entreprise CAN. Cette visite a pour but de neutraliser les zones où des espèces protégées sont présentes.

- La deuxième phase des travaux débutera en Mars. Nous allons connaître le nom de l'entreprise qui aura été retenue après l'appel d'offre du département.



03 Travaux divers

Amélioration autour de la mairie

- Pose de carrelage antidérapant sur les escaliers et balcon extérieur de la mairie par Benjamin, l'agent communal.

Epareuse

- M.GUILHOT a passé l'épareuse à Borne, la montée du Collet et de la Vière. En 2023, il n'y aura pas de travaux d'élagage à la place seront réalisés des emplois (réfection des chemins communaux).



Barrière

- Barrière refaite sur le virage de l'école.



Filtre

- Des filtres UV et certains néons ont été changés ainsi que les veilleuses à l'extérieur des bâtiments UV.

04 Bâtiments communaux

La location d'un des maisons forestières

- La maison forestière n°1 est occupée par la famille PICCIN un couple avec 2 fillettes 5 et 8 ans qui iront à l'école de Boulc, cela permettra de maintenir les effectifs à la rentrée 2023. Nous souhaitons à toute la famille la bienvenue et de bien s'intégrer dans notre village.



Le devenir de l'ancienne école

- Au sujet du bâtiment regroupant l'ancienne école et la poste, nous avons réalisé un dossier au sein de la commune afin de fournir tous les éléments demandés pour rencontrer monsieur Antoine BERGERON du CCI de la Drôme. Il a visité les lieux afin de nous fournir une étude sur la faisabilité d'un projet de commerce multiservice.
- Cette intervention donnera lieu à un rapport écrit remis à la commune. La méthodologie de travail se décline autour des thématiques suivantes :
 1. cadrage des prestations de service envisagées pour ce commerce,
 2. estimation des coûts d'aménagement et des surfaces nécessaires au projet.
 3. Profil du porteur de projet,
 4. estimation du niveau d'activité pour viabilité du projet,
 5. recensement des formes juridiques.
- Nous attendons ce rapport début d'année. Lors du conseil municipal du 16 décembre 2022 nous avons pris la délibération d'adhérer au CAUE de la Drôme afin de nous accompagner dans ce vaste projet au niveau de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Lorsque nous aurons réunis le maximum d'information nous organiserons une réunion avec les habitants de la commune car ce projet concerne tout le monde et la vie du village. Nous n'avons plus d'école mais nous aurons peut-être la chance de rendre Glandage plus vivant.

Vente de l'appartement de l'escavale

- En prévision de la vente de l'appartement de l'Escavale nous avons fait poser un compteur électrique pour que cette partie soit séparée de la partie de Christine Mazalaigues. Nous avons pris conseil auprès d'un notaire de Die. Cette vente permettra de réaliser l'isolation et l'installation d'une chaudière commune pour les 3 maisons forestières.



Infos diverses

- L'étude topographique a été réalisée aux Combes en septembre en vue du tracé des travaux d'assainissement.
- Enlèvement des boues à la STEP de Grimone. Travaux demandés par la SATESE.
- Au sujet des STEP de Glandage et Grimone, nous redemandons aux personnes de ne rien jeter dans les toilettes cela obstrue et provoque un dysfonctionnement du traitement des eaux usées et risque d'endommager les pompes (3000€ la pompe). Merci de votre compréhension.



05 Divers

- Au dernier conseil municipal, il a été repris l'ancienne délibération en date du 18 avril 2011 fixant les tarifs de location du foyer communal soit 40€ sans chauffage et 50 € avec chauffage.
- Après délibération et à l'unanimité le conseil municipal décide d'un montant de location de 25 € pour la salle du foyer communal et un chèque de caution de 40€ afin d'assurer le ménage en cas de nécessité. Une attestation d'assurance sera demandée.
- Le maire et les adjoints ont dû faire face à l'absence de la secrétaire (congé maladie) pendant 3 mois. Les dossiers ont tous été gérés. Mme Orand remercie toutes les personnes qui ont été solidaire durant cette période complexe : Olivier Tourreng le maire de Boulc, les secrétaires Cécile Férrandier et Marie-Pierre Gros ainsi que l'équipe de la mairie de Châtillon et la CCD.



06 Festivité



- Le marché du vendredi soir, organisé par les exploitants agricole de Glandage, nous ont proposé des produits divers et variés (légumes, huiles essentielles, miel, moutarde, produits transformés, bijoux etc.) dans une ambiance conviviale et chaleureuse en collaboration avec le café associatif. A refaire cet été.



- Nous avons apprécié les talents d'acteur de musicien et de chanteur de Tom et Juliette. Ils nous ont enchanté lors des 2 représentations.



- Les habitants de la commune ont pu clôturer l'année 2022 par un réveillon festif musical grâce à Anthony et son frère suivi par un très beau feu d'artifice offert par l'association l'écho des Charrans.
- Merci à toutes les associations et les bénévoles qui font vivre le village dans une ambiance chaleureuse de partage.
- Marie-Claude Orand et le conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.



Echanges avec la Mairie



Une question ? Un commentaire ? Une proposition ?
Vous pouvez les écrire dans l'encadré ci-dessous et le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie

- Directrice de publication : Marie-Claude Orand
- rédaction du numéro : Marie-Claude Oran, Jean-Luc Orand, Jean-Baptiste Binet
- Conception et réalisation : Jean-Baptiste Binet et Viviane Dupart
- Crédit illustration 1ère de couverture : Philippe